

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
CONCOURS DES PETITS ARTISTES DE LA MEMOIRE
CONCOURS DES BULLES DE MEMOIRE
Remise des prix 2021-2022
Allocution de M. Amaury de Saint-Quentin,
Préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Palais Lantivy – mercredi 1^{er} juin 2022

Monsieur le recteur,
mon Général,
madame l'inspectrice d'académie,
monsieur le directeur départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
mesdames et messieurs les représentant des autorités civiles et militaires,
mesdames et messieurs les membres de la commission mémoire départementale,
mesdames et messieurs les enseignants et chefs d'établissements,
chers élèves,
mesdames, messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je préside pour la première fois dans les jardins de la préfecture cette remise de prix placée sous l'égide du Conseil départemental pour les anciens combattants et la mémoire de la Nation de la Corse-du-Sud dont je salue les 2 vice-présidents, messieurs Mathieu Casanova et Raoul Pioli.

Nous sommes réunis aujourd'hui non pas pour remettre les prix d'un seul concours, mais bien pour distinguer les lauréats de trois concours différents.

Il y a bien sûr le concours national de la Résistance et de la Déportation, le plus ancien puisqu'il a été institué en 1961 par le Général DE GAULLE et le ministre de l'Education de l'époque, Lucien PAYE. Il s'agissait alors, selon les termes du texte créant le concours, « d'évoquer le souvenir des sacrifices très purs et héroïques » afin de construire la mémoire des jeunes générations nées quelques années après la Guerre.

Il y a aussi le concours des Petits Artistes de la Mémoire, créé en 2006 et qui s'adresse aux plus jeunes, c'est-à-dire aux élèves de primaire. Il y a enfin, le concours « Bulles de mémoire » pour lequel les collégiens et les lycéens sont invités à se saisir du format de la bande dessinée pour illustrer les épisodes de notre mémoire collective.

Dans ce contexte, la cérémonie d'aujourd'hui est d'abord l'occasion de féliciter l'ensemble des 161 élèves de tout âge qui ont participé à travers toute la Corse-du-Sud à ces concours de mémoire pour l'année scolaire 2021-2022.

Bravo donc à tous les participants, à tous les jeunes, qui par leur créativité s'approprient l'Histoire et la transmettent par leur travail.

Bravo également aux enseignants qui ont encadré les classes tout au long de cette année pour mener ces projets ô combien importants pour le travail de mémoire des nouvelles générations.

Bravo enfin à l'ONAC pour avoir suivi, organisé et coordonné l'ensemble de ces concours et nous permettre aujourd'hui de féliciter les heureux gagnants.

A cet instant, je souhaite, toutes et tous, vous féliciter et vous remercier, car, comme vous le savez, ces concours ne sont pas des concours comme les autres.

Chacun d'entre eux aborde des thématiques fortes. Ainsi, le thème choisi cette année pour le concours national de la Résistance et de la Déportation était : « *La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIème Reich (1944-1945)* ». Une manière pour vous, élèves, et pour nous tous, de nous remémorer à travers vos créations cette période charnière du conflit, où se mêlent le sentiment d'espérance, l'intensification des combats et la barbarie des derniers mois de la guerre.

La thématique retenue pour le concours Bulles de mémoire était, quant à elle, tout aussi douloureuse. Vous deviez aborder : « *La jeunesse face à la guerre* ». Les conflits sont malheureusement autant d'histoires individuelles, de vies brisées, parfois anéanties.

Ce sont les visages plein de jeunesse des soldats de la première guerre et des Résistants refusant l'Occupation, mais aussi les traits d'Anne Franck et de tous les enfants victimes de la barbarie humaine.

Vos travaux se sont appropriés ces mémoires et ces histoires, leur redonnant vie et leur conférant la portée indispensable à la jeunesse d'aujourd'hui, face aux incertitudes et hélas aussi aux drames de notre monde agité.

Ce travail est d'autant plus actuel et essentiel que nous voyons bien aujourd'hui la fragilité de la paix et le retour de la guerre, notamment en Europe. Nous voyons aussi l'instrumentalisation et le détournement des mots et des concepts. Un glissement d'une dangerosité extrême, attisant la haine et tentant de justifier l'injustifiable, en l'occurrence la violence la plus extrême comme cadre de règle.

C'est pourquoi, le travail de mémoire conserve toute sa pertinence, sa légitimité, toute son exigence. Le travail de mémoire, c'est bien sûr le moyen de se souvenir, mais c'est aussi celui de comprendre notre monde, ses forces et faiblesses, de prendre conscience de nos traumatismes afin de nous permettre de mieux guider notre action.

Je profite de ce propos pour saluer chacun d'entre vous, citoyens éclairés, engagés et responsables. Vous êtes désormais des traits d'union entre les générations, des passeurs d'une mémoire, qui doit se perpétuer et éclairer nos quotidiens et nos actions.

Permettez-moi également de saluer les représentants des anciens combattants, résistants et déportés qui nous font l'honneur d'être ici parmi vous. Sans vous, c'est la France telle que nous la connaissons qui aurait disparu. À travers vous, je salue ceux qui n'ont pas pu se déplacer et aussi la mémoire des disparus.

Vous incarnez le refus du renoncement et de l'anéantissement ainsi que le sacrifice de soi pour la plus grande et la plus noble des causes, celle de l'amour de la nation, de la liberté et des valeurs et principes qui fondent notre modèle républicain.

Enfin, un grand merci aux généreux donateurs, élus, collectivités, institutionnels, armées, forces de sécurité et associations qui chaque année offrent de magnifiques prix montrant ainsi leur profond attachement à ces concours.

Merci à tous.